Microdélétion du chromosome Y

Génétique et Maladies héréditaires Année 2024

AZF-24

EMQN ISO/CEI 17043:2010

https://www.emqn.org/eqa-scheme-catalogue/

Fréquence: 1 X par an Type d'entités et volume: 3 Tubes

Analyses demandées: Recherche et interprétation de microdélétions du chromosome Y.

Préparation d'un rapport clinique complet.

Matrices: ADN génomique

Analytes évalués: Précision du génotypage - AZF | Qualité de l'interprétation clinique - AZF |

Précision cléricale rapport - AZF

Type de résultats évalués : Qualitatifs

Objectifs du sous-programme : Évaluer la capacité des participants à détecter et effectuer l'interprétation

clinique de microdélétions du chromosome Y.

Évaluer la précision cléricale (contenu et format) des rapports cliniques émis par les participants lors d'une recherche de microdélétions du chromosome Y.

Spécifications : Il est possible de participer à ce programme en français.

Les participants recevront trois cas cliniques fictifs avec des échantillons

correspondants.

Pour chaque cas, les participants devront retourner un rapport clinique qui

comprend une interprétation complète des résultats.

Les participants recevront un rapport individuel comprenant des conseils pédagogiques et un rapport sommaire qui comprend des informations supplémentaires de la cohorte de participants, y compris la répartition géographique, les méthodologies employées, les erreurs courantes, les points

d'apprentissage et les statistiques du programme qui permettent aux participants

de comparer leurs résultats.

Détermination des valeurs assignées : Valeurs connues, avec des résultats déterminés par une formulation spécifique de

l'entité soumise à l'essai d'aptitude.

Paramètres et principes analytiques potentiellement couverts :

Paramètres analytiques Principes analytiques

55228 - Infertilité mâle microdélétion du

55220 Intertainte maie microdelector

Détection d'acides nucléiques

chromosome Y

Calendrier 2024

2025-10-27 Page 1 de 2

APTITUDE - INSPQ

Campagne	Ouverture	Fermeture
A	2024-01-01	2024-03-29

Date d'approbation : 2023-10-09

2025-10-27 Page 2 de 2